

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le 29 septembre à 10 heures par le vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères, S.E. M. George Vella, ainsi que par le représentant du Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, à l'"Aula Magna" de la Fondation pour les études internationales, La Valette.

Point 2 de l'ordre du jour: Election du Bureau

La réunion élira un président, un vice-président et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(OCA)/MED WG. 132/2 et sa version annotée (UNEP(OCA)/MED WG. 132/2. assortie de l'emploi du temps proposé, fait l'objet du présent document pour examen et adoption. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais et le français.

Point 4 de l'ordre du jour: Rappel des faits et portée

M. G.P. Gabrielides, administrateur de programme hors classe, retracera l'historique et exposera l'objet de la réunion.

Point 5 de l'ordre du jour: Examen des résultats du projet pilote 1996 de biosurveillance, y compris l'évaluation des techniques

Un rapport sur les résultats du programme pilote de biosurveillance de 1996 est distribué aux participants sous la cote UNEP(OCA)/MED WG. 132/3. Ce rapport sera présenté par le professeur Aldo Viarengo, coordonnateur technique de l'exercice. Cette présentation sera suivie d'un débat. Les chercheurs responsables pourront également présenter leurs travaux.

Point 6 de l'ordre du jour: Assurance Qualité des données

Les documents UNEP(OCA)/MED WG. 132/4 et UNEP(OCA)/MED WG. 132/5 sur les exercices d'intercomparaison seront présentés par les coordonnateurs techniques respectifs. Ces présentations seront suivies d'un débat sur l'avenir du programme d'assurance qualité des données.

Point 7 de l'ordre du jour: Examen du manuel sur les techniques de biosurveillance

Un manuel sur les techniques de biosurveillance est distribué sous la cote UNEP(OCA)/MED WG. 132/6. Les participants seront invités à faire part de leur observations sur sa teneur et son utilité.

Point 8 de l'ordre du jour: Recommandations pour les actions futures

La réunion sera invitée à formuler des recommandations sur la suite à donner au programme de biosurveillance MED POL.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

La réunion abordera toutes autres questions qui pourraient être soulevées par des participants ou par le Secrétariat.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

Les participants examineront, remanieront s'il y a lieu et adopteront le projet de rapport de la réunion en anglais.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par les représentants du Coordonnateur du PAM et de la Fondation pour les études internationales.

Emploi du temps proposé

Lundi 29 septembre	09 h 30: Inscription
	10 h 00 - 12 h 30: points 1, 2, 3, 4, 5
	14 h 30 - 17 h 30: point 5
Mardi 30 septembre	09 h 00 - 12 h 30: points 5, 6
	14 h 30 - 17 h 30: points 6,7
Mercredi 1er octobre	Matin: points 8, 9
	Après-midi: points 10, 11

Déjeuner: 12 h 30 - 14 h 30
Pauses café: 10 h 30 et 15 h 30